



Centre de recherches sur les communications Canada Plan d'action pour la science ouverte: 2024-2029



La présente publication est disponible en ligne au <https://ised-isde.canada.ca/site/centre-recherches-communications-canada/fr/publications/centre-recherches-communications-canada-plan-daction-pour-science-ouverte-2024-2029>.

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un média substitut (Braille, gros caractères, etc.), veuillez remplir le formulaire de demande de publication au <http://www.ic.gc.ca/demande-publication> ou communiquer avec :

Le Centre de services aux citoyens d'ISDE

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Édifice C.D. Howe

235, rue Queen

Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189

Téléphone (international) : 613-954-5031

ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389

Heures de bureau : 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Courriel : ISED@canada.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans la présente publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne au <http://www.ic.gc.ca/demande-droitdauteur> ou communiquer avec le Centre de services aux citoyens d'ISDE aux coordonnées fournies ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025.

Numéro de catalogue lu64-231/2024F-PDF

ISBN 978-0-660-73014-1

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

Also available in English under the title *Communications Research Centre Canada Open Science Action Plan: 2024-2029*.

Contents

- Sommaire
- Avant-propos
- Introduction
- Principes
- Résultats attendus
- La manière dont le CRC concrétisera la science ouverte
- Thème 1 : Gouvernance
- Thème 2 : Publication en libre accès
- Thème 3 : Données ouvertes et code source libre
- Thème 4 : Engagement, surveillance et outils
- Prochaines étapes
- Conclusion
- Annexe A : Liste de lois, de politiques, de lignes directrices et de stratégies
- Annexe B : Définitions

Sommaire

Le gouvernement du Canada a fait une priorité de rendre la science financée par le fédéral davantage accessible et disponible au public. Cet engagement envers l'ouverture et la transparence des données et publications scientifiques stimulera de nouvelles recherches et innovations. Il permettra également d'assurer que davantage de Canadiens comprennent la manière dont les travaux scientifiques financés par l'État peuvent servir à améliorer le bien-être social et économique de tous les citoyens.

Pour y arriver, une approche pangouvernementale est nécessaire. En février 2020, le Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada a publié la [Feuille de route pour la science ouverte](#) qui recommandait que chaque ministère et organisme fédéral élabore un plan d'action pour faire de la science ouverte une réalité.

Le Centre de recherches sur les communications (CRC) Canada a répondu en élaborant un Plan d'action pour la science ouverte visant à rendre les travaux scientifiques et de recherche de l'organisme disponibles dans la plus grande mesure possible et facilement accessibles à tous les Canadiens.

Le CRC est un organisme de recherche au sein d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) consacré aux recherches appliquées en télécommunications avancées orientées sur les clients. Le Plan d'action du CRC pour la science ouverte s'aligne sur les principes et objectifs du [Plan d'action national pour un gouvernement ouvert](#) et les objectifs d'ISDE relatifs au gouvernement ouvert, ainsi que sur les lignes directrices du gouvernement du Canada et d'ISDE en matière de gestion de données. Le Plan d'action tient également compte de l'importance de la sécurité dans les décisions sur la science ouverte.

Le Plan d'action du CRC pour la science ouverte s'articule autour de quatre principaux thèmes :

- Gouvernance
- Publications en libre accès
- Données ouvertes et code source libre
- Engagement, contrôle et outils

Le plan d'action est la première étape dans le renforcement des pratiques de science ouverte au sein du CRC et offre une orientation nécessaire pour favoriser le changement et réussir. Les progrès seront suivis annuellement et des changements de cap seront effectués en temps et lieu lorsque nécessaires. CRC complètera ces actions d'ici 2029.

Avant-propos

Le Plan d'action du CRC pour la science ouverte a été élaboré pour offrir un accès accru à ses produits scientifiques et de recherche à l'appui de l'engagement du gouvernement du Canada envers la science ouverte et le gouvernement ouvert.

[La Feuille de route pour la science ouverte](#), élaborée par la conseillère scientifique en chef du Canada, énonce que :

« La science ouverte est la pratique qui consiste à rendre les intrants, les résultats et les processus scientifiques librement accessibles à tous avec un minimum de restrictions. Les résultats de la recherche scientifique comprennent i) des articles et des publications scientifiques examinés par les pairs, ii) les données scientifiques et de recherche, iii) la contribution du public à la science et le dialogue à cet égard. La science ouverte est rendue possible par les personnes, la technologie et l'infrastructure. Elle se pratique dans le respect de la vie privée, de la sécurité, de l'éthique et de la protection appropriée de la propriété intellectuelle. »

La science ouverte accroît l'accessibilité de la science en la rendant plus transparente et inclusive, tout en accélérant le rythme des nouvelles découvertes et innovations.

Un accès libre et ouvert aux informations, aux données, aux codes logiciels et au dialogue scientifiques peut favoriser l'intégrité et la rigueur scientifique en assurant la reddition de comptes, en augmentant la reproductibilité méthodologique et en réduisant le dédoublement des efforts.

Pour les producteurs de connaissances, le fait de rendre les travaux scientifiques plus ouvertement disponibles peut accroître leur visibilité et élargir leur impact, augmenter les taux de citation, créer de nouvelles possibilités de collaborer et d'innover, favoriser la prise en compte par les décideurs et, en fin de compte, renforcer la confiance en la science parmi les Canadiens.

Le Plan d'action du CRC pour la science ouverte détaille la manière dont l'organisation prévoit aller de l'avant pour rendre les recherches disponibles grâce à une approche qui assure l'équilibre entre l'accessibilité et la transparence en prenant nécessairement en compte la protection de la vie privée et la sécurité.

Introduction

Le Plan d'action du CRC pour la science ouverte vise à orienter les gestionnaires, le personnel de recherche et les décideurs dans le renforcement d'une culture de la science ouverte au sein du CRC. Le plan reconnaît la valeur de la propriété intellectuelle, protège les renseignements sensibles et les informations classifiées et catalyse le potentiel des produits scientifiques et de recherche du CRC pour favoriser l'innovation, la collaboration et la croissance au Canada.

Une approche « ouverte par défaut », telle que détaillée par le Bureau de la Conseillère scientifique en chef, sera adoptée suivant les principes suivants, dont certains sont énumérés dans la Feuille de route pour la science ouverte :

Principes

Alignement

le présent plan s'aligne sur les politiques et lignes directrices du gouvernement du Canada en matière de gestion des données et de l'information, lesquelles ont été adoptées par ISDE.

Collaboration

la science ouverte permet la collaboration entre les communautés scientifiques aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement, au Canada et dans le monde.

Inclusivité

pour assurer une science ouverte, des approches diversifiées et inclusives sont utilisées, reflétant l'étendue des conceptions des communautés scientifiques et des systèmes de connaissances.

Personnes

la science ouverte est un engagement partagé entre tous les intervenants. La communauté scientifique fait partie intégrante de la science ouverte et doit véritablement participer à chaque étape du processus, notamment à sa conception, à sa mise en œuvre et à l'évaluation de son efficacité et de son impact.

Pragmatisme

le CRC adoptera une approche pragmatique pour respecter les principes de la science ouverte tout en tenant compte de la sécurité, de la protection de la vie privée, des considérations éthiques, de la protection appropriée de la propriété intellectuelle et d'un cadre de la valeur scientifique.

Durabilité

la pratique de la science ouverte exige une approche durable avec des mesures concrètes et l'engagement nécessaire pour réaliser la vision à long terme.

Transparence

les résultats de la recherche scientifique qui ne sont pas exemptés en raison de considérations liées à la protection de l'information sont « ouverts dès la conception et par défaut ». Ces résultats sont faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables (principes FAIR).

Résultats attendus

Le CRC prévoit plusieurs retombées positives d'une plus grande accessibilité des intrants et des résultats scientifiques pour le public :

Plus large diffusion des connaissances

la science ouverte permet un libre accès pour tous aux résultats de la recherche, y compris les publications et les données, notamment le grand public, les chercheurs au Canada et ailleurs, les décideurs et les praticiens. Cette plus large diffusion améliore l'incidence sociale possible de la recherche.

Créer de solides assises

en rendant les recherches scientifiques de grande qualité accessibles à tous, la science ouverte accélère le processus de découverte, en permettant à d'autres de poursuivre sur la lancée de découvertes et de contributions à la recherche précédemment validées, et crée des occasions d'innover et de favoriser la prospérité.

Créer un engagement envers l'ouverture

la science ouverte et accessible favorise le dialogue public sur la science, la compréhension de celle-ci et la confiance du public à son égard. Cette inclusivité favorise une société mieux informée et plus cultivée scientifiquement.

Collaboration accrue

en rendant davantage de recherches scientifiques accessibles au public, les chercheurs seront plus nombreux à voir le travail du CRC et voudront y collaborer. Cela fera avancer la science et créera de nouvelles synergies.

Réduire les dédoublements

la science ouverte minimise le dédoublement des efforts et permet une utilisation plus efficace et efficiente des investissements en recherche.

Accroître la reproductibilité de la recherche

en rendant les données, les méthodes et les résultats de la recherche libres d'accès, la science ouverte favorise une culture de la reproductibilité. D'autres chercheurs peuvent vérifier et répéter des expériences, permettant ainsi d'assurer la fiabilité des résultats scientifiques.

Nouvelles découvertes scientifiques

il y aura davantage de possibilités de poursuivre sur la lancée de recherches précédemment validées, ce qui accélérera les nouvelles découvertes scientifiques. Le partage des données et des résultats peut servir de fondement pour de nouvelles recherches et accélérer les avancées et les découvertes.

Assurer la reddition de comptes

le libre accès aux résultats de la recherche scientifique assure une meilleure reddition de comptes auprès des contribuables et des bailleurs de fonds de la recherche.

Tirer profit de la diversité et de l'inclusion

la science ouverte crée des occasions de profiter de la diversité des systèmes de connaissance et des perspectives.

Accroître la visibilité et la reconnaissance des chercheurs

le libre accès aux résultats de recherche peut accroître la visibilité des chercheurs et les citations de leurs travaux. Cette visibilité peut améliorer leur réputation et leurs perspectives de carrière dans le milieu universitaire.

Améliorer l'intégrité de la recherche

la science ouverte favorise la transparence essentielle à la préservation de l'intégrité de la recherche. Grâce au libre accès aux données et aux méthodologies, les chercheurs sont incités à mener leurs travaux de manière éthique et à éviter les pratiques qui portent atteinte à la crédibilité de la recherche scientifique.

La manière dont le CRC concrétisera la science ouverte

Le CRC concrétisera la science ouverte par les mesures suivantes :

- Ajustement de sa gouvernance
- Accroissement de ses publications en libre accès
- Partage de ses données ouvertes et code source libre
- Amélioration de son engagement, de sa surveillance et de ses outils

CRC complètera ces actions d'ici 2029.

Thème 1 : Gouvernance

La [science ouverte](#) est un engagement qui s'étend à tous les collaborateurs internes et externes du CRC. Elle doit s'aligner sur les directives et politiques fédérales, en particulier celles portant sur le [gouvernement ouvert et les données ouvertes](#). La gouvernance pour mettre en œuvre le Plan d'action du CRC pour la science ouverte intégrera ces priorités et mettra en place une structure et des processus efficaces pour la prise de décision, la reddition de comptes et l'approbation de la mise en œuvre des éléments décrits dans la [Feuille de route pour la science ouverte](#).

La structure de gouvernance doit également définir les rôles et responsabilités et tenir compte des liens entre le Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada, d'autres ministères et organismes fédéraux et les partenaires externes. Puisque le Plan d'action pour la science ouverte est mis en œuvre au CRC, cette structure de gouvernance devra être examinée, et modifiée le cas échéant, pour assurer que la science ouverte est effectivement appliquée.

Les mesures du CRC relatives à la gouvernance

Une structure de gouvernance est requise pour mettre en œuvre le Plan d'action du CRC pour la science ouverte. Cela comprend l'établissement d'un champion ou responsable du CRC ainsi que des groupes de travail qui vont se concentrer sur des volets particuliers de la science ouverte du début à la fin. Des groupes de travail composés d'employés de l'ensemble du CRC vont consulter leurs pairs et tenir la direction au courant, ce qui permettra l'échange d'idées et de meilleures pratiques tout en évitant le dédoublement des efforts.

En élaborant une structure de gouvernance appropriée, le CRC tiendra compte des orientations et des pratiques d'autres ministères et organismes à vocation scientifique (MOVS) et leurs conseillers scientifiques en chef pour assurer que le CRC s'aligne sur les politiques gouvernementales et adopte les meilleures pratiques.

Mesures

1.1 Identifier un champion de la science ouverte du CRC et établir un ou des groupes de travail pertinents pour mettre en œuvre le Plan d'action pour la science ouverte au sein du CRC.

1.2 Continuer de participer à des initiatives pangouvernementales pour apprendre les meilleures pratiques et partager des idées.

Thème 2 : Publication en libre accès

La facilitation de la publication en libre accès d'articles et de publications scientifiques fédéraux est un principe essentiel de la science ouverte. Le libre accès appuie les objectifs de la science ouverte en favorisant d'importantes collaborations au sein de la communauté scientifique élargie et en faisant la promotion d'avancées sociétales plus importantes grâce à un accès libre d'obstacles à la recherche de pointe.

Pour appuyer l'objectif de concrétiser le libre accès à toutes les activités scientifiques fédérales, les MOVS visent à rendre tous les nouveaux articles de revue et publications scientifiques du gouvernement fédéral, ainsi que les données, les cartes, les affiches, les vidéos, etc., libres d'accès.

Le libre accès exige également que les publications soient disponibles en format accessible. Le CRC va s'employer à assurer l'alignement sur le [Plan sur l'accessibilité d'ISDE](#) et la *Loi*

sur les langues officielles. Nous travaillerons avec le Bureau de la Conseillère scientifique en chef et publierons les documents sur notre site Web.

Mesures du CRC pour la publication en libre accès

Pour rendre davantage de publications scientifiques accessibles au public et à la communauté scientifique, le plan du CRC s'alignera sur le [Cadre de mise en œuvre de l'ouverture par défaut de la recherche scientifique fédérale](#) publié par le Bureau de la Conseillère scientifique en chef. Cela permettra d'assurer la publication d'autant de publications que possible, tout en protégeant les informations protégées et/ou confidentielles. Cela comprend la publication de documents sur le site Web du CRC. Par ailleurs, tout sera mis en œuvre pour que toutes les publications qui peuvent être publiées le soient sur le site Web du CRC ou sur un site de référence accessible en ligne en libre accès pour tous les Canadiens.

Mesures

2.1 Examiner les politiques et procédures du CRC en matière de publication et établir ce qui devrait et ne devrait pas être publiquement disponible, en tenant compte des exigences de confidentialité, des préoccupations quant à la sécurité, des considérations liées à la protection de la propriété intellectuelle et à l'éthique, ainsi que du principe de l'ouverture par défaut.

2.2 Publier toutes les publications scientifiques qui peuvent être rendues publiques à la communauté scientifique et aux Canadiens sur le site Web du CRC et/ou sur un site de référence accessible en ligne.

Thème 3 : Données ouvertes et code source libre

Le fait de rendre les données et le code source libre aussi disponibles que possible contribue à l'accumulation et au partage des connaissances, notamment la capacité des chercheurs de reproduire les résultats scientifiques.

L'approche du CRC à la gestion des données sera orientée par les principes FAIR. Ceux-ci exigent que les données soient :

- Faciles à trouver : des identifiants uniques et des métadonnées sont utilisés pour permettre de localiser les données rapidement et efficacement.
- Accessibles : les données sont disponibles et assorties de permissions appropriées. Les métadonnées sont en libre accès. Les deux peuvent être consultés d'une manière normalisée.
- Interopérables : grâce à l'utilisation de normes, les données lisibles par machine sont échangées et produisent des extraits pour utilisation dans un format lisible et utilisable.
- Réutilisables : des métadonnées existent pour décrire la source, l'origine et la destination des données et leurs utilisations d'une manière normalisée, permettant de réutiliser les données de manière utile au fil du temps.

La gestion efficace des données s'appuie sur la facilité d'utilisation, avec des lignes directrices claires sur la manière d'élaborer des plans généraux de gestion des données. Cela comprend la réalisation d'évaluations du risque qui détaillent comment le type et la source des données seront utilisés et comment l'accès sera contrôlé (pour les données non

classifiées, désignées et classifiées) afin d'éclairer la manière dont les données peuvent être partagées et éliminées et si on doit le faire.

La publication de données scientifiques et de code source libre dans un contexte de science ouverte contribue à l'accumulation et au partage de connaissances. Elle est essentielle au processus scientifique en ce qu'elle permet à d'autres de reproduire les résultats scientifiques. Le libre accès aux données scientifiques, toutefois, comporte également des risques liés à la protection de la vie privée, à la propriété intellectuelle et à la sécurité.

Le code source est généralement compris comme faisant partie des données ouvertes. Le [code source libre](#) s'entend d'un code logiciel qui est disponible à d'autres personnes à des fins de visionnement, de copie et de modification pour leurs propres besoins ou au bénéfice des Canadiens et de la communauté élargie des chercheurs. Le partage de code source libre développé par les scientifiques du CRC peut contribuer à créer un milieu de travail axé davantage sur la collaboration.

Avant que cela puisse se produire, il sera important de définir la portée des codes logiciels scientifiques ouverts et à quel moment ils peuvent être publiés. Les outils et processus requis pour partager ces logiciels doivent également être déterminés, compte tenu du fait que les logiciels sont souvent publiés parallèlement à des données et des publications scientifiques.

Mesures du CRC relatives aux données ouvertes et au code source libre

Le cadre pour les données ouvertes et le code source libre s'alignera sur les politiques existantes du gouvernement et d'ISDE visant les données. À la manière du cadre pour les publications ouvertes, le cadre du CRC pour les données ouvertes et le code source libre fera la promotion d'une culture scientifique qui est « ouverte dès la conception et par défaut », tout en mettant dans la balance les préoccupations quant à la protection de la vie privée, l'information protégée, la protection de la propriété intellectuelle et la sécurité.

En outre, le CRC repérera les dépôts existants de données et de code source du gouvernement du Canada et en tirera profit pour rendre les données et le code source du CRC disponibles au public, permettant ainsi d'accroître leurs applications et leur valeur au sein de la société.

Mesures

3.1 Examiner les politiques et procédures existantes du CRC pour assurer qu'elles s'alignent sur les principes FAIR visant les données et sont conformes au principe de l'ouverture par défaut.

3.2 Publier la totalité des données et du code source scientifiques qui peuvent être rendus publics auprès de la communauté scientifique et des Canadiens dans des dépôts accessibles approuvés par le gouvernement du Canada.

Thème 4 : Engagement, surveillance et outils

Le fait d'adopter une culture de la science ouverte aura des effets sur toute personne impliquée dans la recherche et développement au CRC. Cela nécessitera des changements dans la manière dont les résultats scientifiques sont créés et partagés et modifiera la façon dont les chercheurs abordent leur travail.

La réussite commence par la promotion d'une culture qui épouse le principe de la science ouverte. Ceci est une occasion de créer des collaborations scientifiques plus fructueuses,

d'accroître l'impact de la recherche, d'accumuler des connaissances et de développer la réputation d'excellence scientifique du CRC.

La promotion d'une culture de la science ouverte exige de tenir compte d'obstacles potentiels. Les personnes préoccupées par la sécurité doivent comprendre que l'ouverture par défaut ne signifie pas l'ouverture sans exception. Les personnes préoccupées par l'aspect pratique de la publication de manuscrits, de logiciels et de données tout en s'alignant sur la science ouverte, doivent savoir que les moyens de les simplifier seront étudiés.

La mesure de la réussite dans la mise en œuvre de la science ouverte sera également essentielle. Celle-ci permettra d'identifier des aspects de la réussite qui doivent être repris, ainsi que d'autres qui doivent faire l'objet de mises au point.

Mesures du CRC relatives à l'engagement, à la surveillance et aux outils

Même si le CRC fera preuve de diligence pour rendre les publications, les données et les codes logiciels disponibles au public, le travail ne s'arrête pas là.

Les efforts se poursuivront pour instaurer une culture de la science ouverte en continuant de s'engager auprès de la communauté de recherche du CRC. À l'appui des objectifs de la science ouverte, le CRC développera également des produits, dont des outils qui appuient les chercheurs et font le suivi des progrès de l'organisation.

Mesures

4.1 Instaurer une culture de la science ouverte et favoriser un engagement continu auprès de la communauté des chercheurs en se fondant sur les meilleures pratiques.

4.2 Développer des outils pour aider les champions du CRC (responsables du changement/influenceurs) à mettre le processus en œuvre et à suivre les progrès réalisés.

Prochaines étapes

Le CRC envisage un Plan d'action pour la science ouverte qui est évolutif. La coordination et la mise au point du plan – y compris pour identifier de futures priorités et mesures de suivi relativement à la science ouverte – seront réalisées au moyen d'un engagement continu auprès de la communauté des scientifiques et des chercheurs du CRC, des instances des politiques et de la gouvernance et des centres et directions générales habilitants.

Une collaboration à l'externe et la recherche de solutions partagées vont se poursuivre au moyen d'un engagement auprès du Groupe de travail interministériel sur la science ouverte. Ce réseau sera mis à profit pour identifier des solutions horizontales, réaliser des économies d'échelle et assurer des approches harmonisées dans l'ensemble de la fonction scientifique fédérale.

Tous les employés sont priés d'y participer alors que nous allons de l'avant pour renforcer une culture de l'ouverture, de la transparence et de l'excellence scientifique au CRC.

Pour toute question ou tout commentaire, ou pour vous impliquer dans les initiatives de la science ouverte, veuillez communiquer avec le CRC à ic.crc_vpcc-crc_vpiac.ic@ised-isde.gc.ca.

Conclusion

La science ouverte est un facteur habilitant pour l'avènement d'un Canada plus novateur et plus prospère. Le Plan d'action 2024-2029 du CRC pour la science ouverte trace la voie pour que l'organisation avance dans ses efforts de réaliser les priorités du Canada en matière de gouvernement ouvert et de science ouverte au chapitre de la reddition de comptes et de la transparence, en plus de diffuser les avantages exponentiels de la science ouverte dans tout le pays et à travers le monde.

Le plan permettra au CRC de rendre sa recherche et développement ouverte et accessible dans la plus grande mesure possible, mettant en vedette son expertise en télécommunications avancées auprès des parties prenantes intéressées, ainsi qu'auprès des communautés de chercheurs partout dans le monde.

Nos publications, nos données et nos codes logiciels sont nos cartes de visite. Le fait de rendre la science plus largement et librement accessible créera de nouvelles possibilités de collaboration et d'alignement sur les initiatives existantes du CRC. Cela accélérera le rythme des nouvelles découvertes et innovations, augmentant leur adoption par les décideurs et, en fin de compte, favorisant la confiance des Canadiens à l'égard de la science.

Annexe A : Liste de lois, de politiques, de lignes directrices et de stratégies

Le Plan d'action du CRC pour la science ouverte doit être lu conjointement avec, entre autres, les lois, stratégies, politiques et lignes directrices qui suivent :

- [Outil d'évaluation de l'incidence algorithmique](#)
- [Ambition numérique du Canada 2022](#)
- [Directive sur la prise de décisions automatisées](#)
- [Plan d'action sur les données désagrégées](#)
- [Gouvernement du Canada – Données ouvertes](#)
- [Guide pour la publication du code source libre](#)
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)
- [Niveaux de sécurité](#)
- [Modèle de politique sur l'intégrité scientifique](#)
- [Plan d'action national pour un gouvernement ouvert de 2022-2024](#)
- [Politique sur la sécurité du gouvernement](#)
- [Politique sur la protection de la vie privée](#)
- [*Loi sur la protection des renseignements personnels*](#)
- [Évaluations des facteurs relatifs à la vie privée \(EFVP\)](#)
- [*Loi sur la statistique*](#)

Annexe B : Définitions

FAIR

Le principe que l'information scientifique qui est ouverte est également « Facile à trouver, Accessible, Interopérable et Réutilisable » (ou « FAIR ») pour maximiser les bénéfices. Les données conformes aux principes FAIR peuvent permettre aux systèmes informatiques d'assurer qu'elles sont faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables avec peu ou pas d'intervention humaine. En appliquant les principes FAIR, les chercheurs facilitent la découverte de connaissances et augmentent les possibilités de collaboration.

Publications scientifiques fédérales

Les communications scientifiques que les scientifiques et les chercheurs utilisent pour communiquer leurs travaux, notamment des rapports scientifiques ou de recherche, des monographies, des livres édités, des chapitres de livre, des comptes rendus de congrès, des documents de conférence, des interventions dans le cadre de conférences, des affiches, des résumés en langage clair et des produits scientifiques techniques. Ces publications sont validées par un processus d'examen par des pairs.

Libre accès

Le libre accès assure que les publications sont accessibles à quiconque a accès à l'Internet. Il soutient l'innovation ouverte et les collaborations externes.

Données ouvertes

Certaines données devraient être libres d'accès à tous à des fins d'utilisation et de republication selon les besoins, sans restriction. Les dépôts de données offrent une façon pour les scientifiques de rendre leurs données et méthodes libres d'accès, ce qui permet d'augmenter l'utilité des données. Les possibilités de partager des données les rendent plus puissantes grâce à la collaboration.

Science ouverte

La pratique qui consiste à rendre les intrants, les résultats et les processus scientifiques librement accessibles à tous avec un minimum de restrictions. Les résultats de la recherche scientifique comprennent des articles et des publications scientifiques examinés par les pairs, des données scientifiques et de recherche et la contribution du public à la science et le dialogue à cet égard. La science ouverte est rendue possible par les personnes, la technologie et l'infrastructure. Elle se pratique dans le respect de la vie privée, de la sécurité, de l'éthique et de la protection appropriée de la propriété intellectuelle.

Code source libre

Le code source libre s'entend couramment de logiciels qui sont publiés en vertu d'une licence qui accorde la permission à tous de les utiliser, de les modifier ou de les redistribuer à n'importe quelle fin.

Acronymes

ISDE :

Innovation, Sciences et Développement économique

CRC :

Centre de recherches sur les communications

SO :

Science ouverte

MOVS :

Ministères et organismes à vocation scientifique